

ANNEXE DECLARATION 2035 - ANNEE 2017 :
DIVERS A DEDUIRE / GAINS DIVERS / PERTES DIVERSES

NOM/Prénom			N° agrément AGERA 203440
Détail ligne 43 « Divers à déduire »	Montant global	% professionnel	A déduire ligne 43
<u>Dépenses mixtes à déduire :</u>			
☞ Loyers et charges locatives €
☞ Chauffage, eau, gaz, électricité €
☞ Frais de téléphone €
☞ Autres dépenses à caractère mixte : €
..... €
..... €
Total des dépenses mixtes à déduire			€
<u>Autres déductions :</u>			
☞ <u>Médecins conventionnés secteur 1 :</u>			
• Déduction 2 % : honoraires bruts (<i>ligne 1</i>) + gains divers (<i>ligne 6</i>)			
2 % X €
• Déduction 3 % (1) ou (2) : honor. conventionnels € X 3 %, soit			
.....		 €
• Abattement groupe III (2).....			
.....		 €
☞ <u>Divers :</u>			
.....		 €
.....		 €
.....		 €
.....		 €
.....		 €
(1) si 1 ^{ère} année d'adhésion à une Association de gestion agréée			
(2) si renonciation à l'abattement « Association de gestion agréée »			
MONTANT TOTAL A DEDUIRE LIGNE 43			€

Détail ligne 6 : Gains divers	Déclaré	Détail ligne 32 : Pertes diverses	Déclaré
 €	 €
Préciser la nature et le montant :		Préciser la nature et le montant :	
..... € €
..... € €
..... € €
..... € €